

EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	Destination	Superficie (voir annexes)
1	Voie piétonne publique à aménager	6450m ²
2	Voie à créer - désenclavement d'une zone à urbanisable	1945 m ²
3	Voie piétonne publique à aménager	900 m ²
4	Voie à créer - désenclavement du secteur Ouest	302 m ²
5	Pôle de services et de commerces, espace de marché et création de stationnement	1880 m ²
6	Accès sécurisé à créer	2145 m ²
7	Aménagement de la voie carrossable	2560 m ²
8	Voie à créer - désenclavement du secteur Makmort	960 m ²
9	Voie à créer - désenclavement du secteur Makmort	620 m ²
10	Voie à créer - désenclavement du secteur Makmort	485 m ²
11	Aménagement d'une voie piétonne/cycle le long de la RD 19	560 m ²
12	Aménagement d'un carrefour sécurisé entrée nord	2300 m ²
13	Elargissement et aménagements des voies existantes	1955 m ²
14	Elargissement des voies existantes	10 240 m ²
15	Aménagement d'un carrefour sécurisé entrée est	2425 m ²
16	Elargissement des voies existantes	1025 m ²
17	Elargissement des voies existantes	285 m ²
18	Création d'un parking relais	4225 m ²
19	Équipement touristique lié au moulin	6700 m ²



COMMUNE DE NAILLOUX
HAUTE GARONNE (31)

PIÈCES GRAPHIQUES DU RÈGLEMENT
ECHELLE 1/8 000 ème

PL.U.
Plan local d'urbanisme

4-2.1

• REVISION

• Arrêté le :
• Approuvé le :

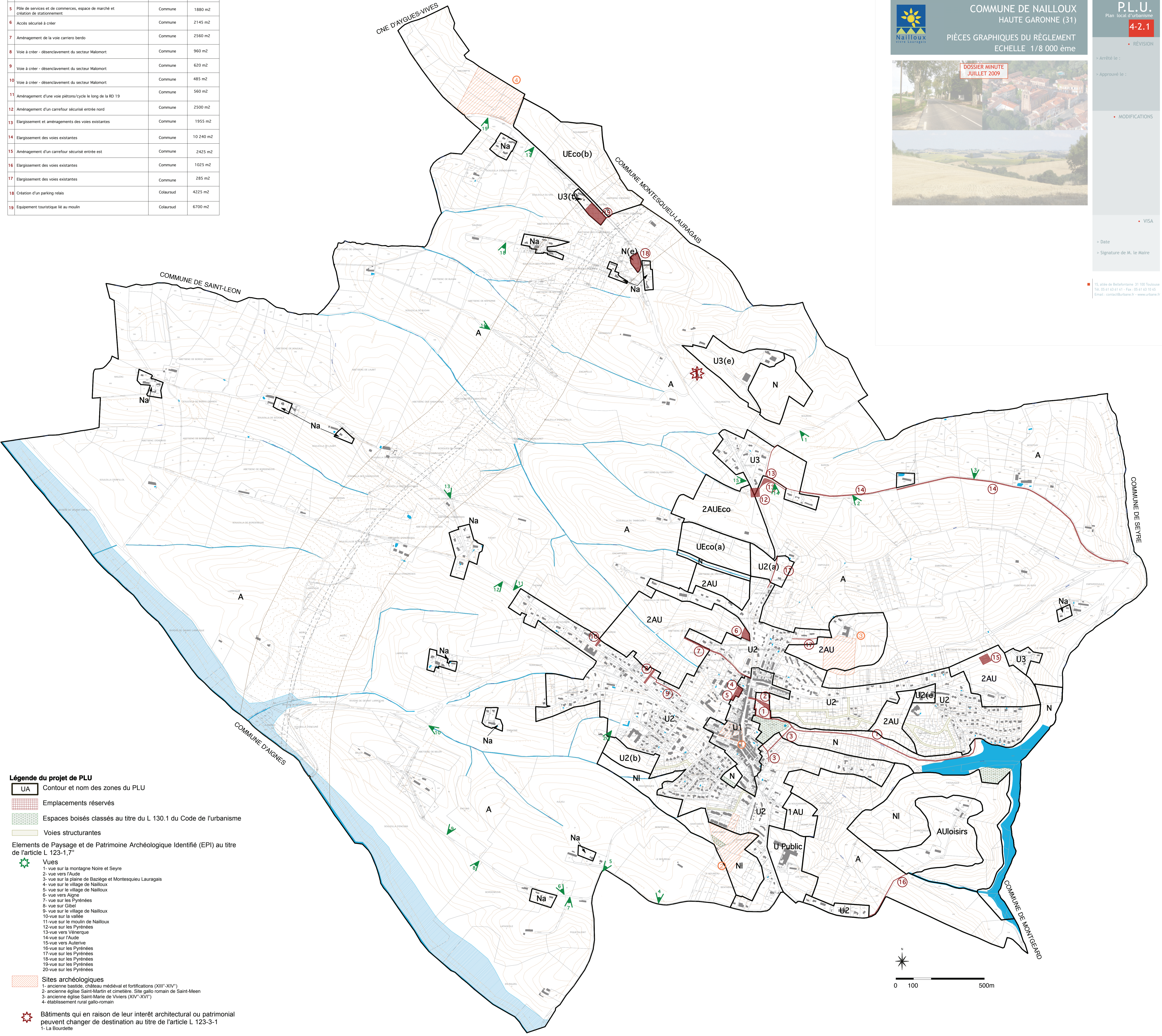
• MODIFICATIONS

• VISA

• Date
• Signature de M. le Maire

DOSSIER MINUTE
JUILLET 2009



- Légende du projet de PLU**
- UA Contour et nom des zones du PLU
 - Emplacements réservés
 - Espaces boisés classés au titre du L. 130.1 du Code de l'urbanisme
 - Voies structurantes
- Elements de Paysage et de Patrimoine Archéologique Identifié (EPI) au titre de l'article L. 123-1,7°**
- ▲ Vues
 - 1-vue sur la montagne Noire et Seyre
 - 2-vue vers l'Aude
 - 3-vue sur la plaine de Bazège et Montesquieu Lauragais
 - 4-vue sur le village de Nailoux
 - 5-vue sur le village de Nailoux
 - 6-vue vers Albi
 - 7-vue sur les Pyrénées
 - 8-vue sur Gbel
 - 9-vue sur le village de Nailoux
 - 10-vue sur la vallée
 - 11-vue sur le moulin de Nailoux
 - 12-vue sur les Pyrénées
 - 13-vue vers Venerque
 - 14-vue sur l'Aude
 - 15-vue vers Auterive
 - 16-vue sur les Pyrénées
 - 17-vue sur les Pyrénées
 - 18-vue sur les Pyrénées
 - 19-vue sur les Pyrénées
 - 20-vue sur les Pyrénées
 - Sites archéologiques
 - 1- ancienne bastide, château médiéval et fortifications (XIII^e-XIV^e)
 - 2- ancienne église Saint-Martin et cimetière. Site gallo-romain de Saint-Méen
 - 3- ancienne église Saint-Marie de Viviers (XIV^e-XVI^e)
 - 4- établissement rural gallo-romain
 - ✳ Bâtiments qui en raison de leur intérêt architectural ou patrimonial peuvent changer de destination au titre de l'article L. 123-3-1
 - 1- La Bouette
 - zone inondable à titre informatif, d'après la CIZI DIREN 1/25000^e affinée au 1/10000^e par la DDEA sur certains secteurs.
 - zone soumise à l'arrêté préfectoral du 26 juillet 2000 relatif au classement sonore des infrastructures de transport terrestre (250 m de part et d'autre de la chaussée de l'A66).

